

**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**  
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 19 février 2020, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n° :** D08-02-20/A-00011  
**Propriétaire(s) :** BONA Building and Management Co. Ltd.  
**Emplacement :** 100, chemin Coventry  
**Quartier :** 13 - Rideau-Rockcliffe  
**Description officielle :** partie nord du lot 10, plan enr. 4R-13424  
**Zonage :** GM6 F(1.72) S115  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

La propriétaire souhaite construire un rajout de plain-pied de 14,52 mètres sur 13,77 mètres (agrandissement de l'espace petit-déjeuner) à l'arrière de l'hôtel de cinq étages (« Hampton Inn »), conformément aux plans déposés auprès du Comité.

**DISPENSE REQUISE :**

Pour aller de l'avant, la propriétaire demande au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre l'augmentation de la surface bâtie à 41,58 % de la superficie du lot ou 2 481,29 mètres carrés, alors que le règlement permet une surface bâtie de 40 % de la superficie du lot ce qui, dans le cas présent, correspond à 2 386,42 mètres carrés.
- b) Permettre la réduction du retrait de la cour arrière à 0 mètre (pour une partie de la cour arrière), alors que le règlement exige un retrait de cour arrière d'au moins 3,0 mètres.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.